

De qui se moque-t on ?

L'information vient de tomber. Le client des sites de l'@5 et Tauxigny (leader dans le domaine de l'énergie) vient de se rendre compte que les temps de communication des conseillers à l'embauche (8H) étaient très courts.

La direction étonnée, s'est retournée vers le patron de l'activité, M Philippe Derre, et a ainsi découvert qu'un discours de crise avait été mis en place à l'embauche pour laisser le temps aux applications informatiques de s'ouvrir.

Déplorant le fait que les superviseurs n'aient pas remonté l'information sur ces temps de communication effroyablement courts, l'entreprise a indiqué au client la mise en place d'un plan d'action pour corriger le tir. Ainsi, l'embauche se fera AVANT l'arrivée des appels afin de

laisser aux salariés le temps de se loguer, de lancer les applications, bref, être prêt à prendre des appels dès 8h sans passer par la case « Discours de crise ».

Cela fait des années que la CGT LaserContact milite pour une mise en place d'horaires d'embauche quelques minutes avant la prise effective d'appel.

Dès le printemps 2012, les salariés se sont plaints de ce discours de crise, une pétition a même été faite. Le 29 juin, un mail signé de Mle Simon et M Hémon (élu CGT) a été expédié au DG afin de tirer la sonnette d'alarme, notamment sur ce discours de crise.

Décembre 2012, la direction « découvre » le sujet... De qui se moque-t on ?

De qui se moque-t on ? La suite ...

Suite au comité d'entreprise du mois de décembre nous venons d'apprendre que la direction et le responsable de contrat ont décidé de faire la « chasse » aux communications courtes.

Ainsi la mise en place de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement a été décidée juste avant les fêtes de fin d'année.

La CGT dénonce cette pratique et défendra toute personne soumise à ces exécutions sommaires.

En effet, les gros bonnets choisissent leur cible sur des extractions

de données à froid sans tenir compte de la réalité du terrain.

Voilà de quoi se poser des questions.

Cherche-t-on à faire des exemples, afin de générer une peur du licenciement au moindre faux pas ?

Où bien encore, est ce pour faire de la place quand on nous confirme parallèlement qu'une centaine de salariés devront être repositionnés sur d'autres activités suite à l'arrêt de l'activité orange sur Poitiers?

Notre avis est fait quant aux bonnes intentions de la direction pour l'année 2013!

Vos élus CGT souhaitent à toutes et tous, à vos enfants, à vos parents, à vos proches et amis, à vos voisins... enfin bref ... à toute la planète ...



Bulletin d'information des salariés Laser Contact

6 Bd Nicéphore Niepce 86963 Futuroscope

Ils ont participé à la rédaction de ce numéro : Julien Hemon et Gwenael Courtet

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Editorial

Bonnes Résolutions

Depuis le 1er Juin 2012, LaSerContact a été racheté par la Financière TAORIS et en partie par Activa Capital (fonds de pension et autres produits financiers) qui détient des parts dans celle-ci.

La perte de l'activité Bouygues Télécom en France, celle d'Orange sur le site du Futuroscope, ainsi que les autres contrats en négociations difficiles, sont-ils les conséquences de ce rapprochement avec Armatis. Où est finalement le bénéfice de cette opération pour les salariés ? Il n'existe probablement pas.

Mais une question n'a pas été abordée. Sommes-nous dignes de travailler pour M. Akriche?

Ce grand patron, généreux et humaniste, n'a pas hésité à se saigner aux quatre veines pour pouvoir racheter LaSerContact alors que notre ancien actionnaire voulait se débarrasser de nous (comme des malpropres...).

Mais que faisons-nous pour lui en échange? Nous prenons des appels, pas assez vite... nous rebondissons commercialement, pas assez rentablement... Notre productivité n'est pas satisfaisante, faisons un effort les gars!

Pensons à nos actionnaires (fonds de pensions et autres spéculateurs) qui attendent de nous que nous amenions l'ensemble du groupe à doubler sa valeur d'ici 5 ans. Ainsi, ils pourront faire la culbute en récupérant 200% de leur mise.

Bref, comme le dit M. Prigent, l'année 2013 sera très difficile, et il faudra redoubler d'effort et se serrer les coudes afin de maintenir l'emploi et la pérennité de l'entreprise.

La CGTLaser Contact est bien décidée à ne pas se laisser marcher dessus.

L'ensemble des salariés peut compter sur notre syndicat pour défendre l'intérêt général et non l'intérêt de quelques privilégiés égoïstes.

Les bonnes résolutions sont prises et applicables dès maintenant!

Défendons notre travail face à l'appétit toujours grandissant des actionnaires (de notre entreprise et/ou de nos donneurs d'ordre).

Protégeons les rares avantages que nous avons dans notre entreprise mis à mal par le nivellement par le bas des conditions de travail.

Accompagnons chaque salarié dans la défense de ses droits de travailleur, de citoyen et d'être humain.

Conquérons une rémunération décente et des conditions de travail supportables physiquement et moralement.

Battons-nous contre ceux qui, au nom de leur intérêt personnel à court ou moyen terme, n'hésitent pas à écraser les salariés.

Avec toute sa sincérité à vous défendre, la CGT Lasercontact souhaite à tous les salarié(e)s une bonne et heureuse année 2013\*

\*On est sympa, même à la direction et à tous les N+

La précarité ne se négocie pas. Elle se combat !!!

Notre blog : <http://cgtlaser.blog.free.fr>



Contact Délégués syndicaux

Francesca: [finfortuna@lasercontact.fr](mailto:finfortuna@lasercontact.fr) Alexandre : [amillet@lasercontact.fr](mailto:amillet@lasercontact.fr)

## RENOUVELLEMENT du CHSCT

La nomination des membres du CHSCT qui est un moment important de la vie des instances représentatives du personnel a eu lieu le 26 novembre 2012. C'est l'ensemble du comité d'entreprise et les délégués du personnel de chaque site qui participaient à cette désignation qui s'est faite cette année par scrutin de liste avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne et à un tour.

Sur le site de Poitiers, la CGT a obtenu 5 sièges sur les 6 qui étaient à pourvoir, le siège restant revenant à une candidate sans étiquette, à Bordeaux 2 sur 4, Villeneuve d'Ascq 2 sur 4, à Roanne 1 sur 4 et à Tauxigny fief historique de la CFTC, 0 siège sur 6. Soit un total de 10 sièges sur 24 pour l'ensemble de tous les sites. Au final la CFTC remporte 13 sièges et la CFDT ne se trouve plus représentée au sein des CHSCT n'ayant pas de candidat élu.

Nous adressons nos félicitations à tous ces nouveaux représentants du personnel car c'est là leur rôle premier auprès de la direction.

Il est important de bien comprendre la mission du CHSCT qu'il ne faut surtout pas confondre avec le service moyens généraux de l'entreprise.

C'est le chef d'entreprise qui est le garant face à la loi de la sécurité et de la santé des personnes qu'il emploie.

C'est toujours M. Yanick Prigent qui représente notre employeur, la société financière TAORIS qui aujourd'hui détient Laser Contact.

Dans les faits c'est M. AKRICH, principal actionnaire de cette société qui possède aussi l'ensemble des 7 sociétés ARMATIS, qui est finalement notre employeur.

Le CHSCT est là pour veiller à l'application de toutes les dispositions légales qui assurent la sécurité, et la santé des salariés, il a un regard expert sur les conditions de travail. Il a la charge d'effectuer des enquêtes en cas d'accident du travail. Dans des situations particulières de conditions de travail il peut dans certains cas demander des expertises, par exemple des mesures contre le bruit et les volumes sonores excessifs.

En résumé le CHSCT a un rôle de contrôle et est une force de proposition pour tenter d'améliorer nos conditions de travail.



Pour plus d'informations ou pour nous faire part de vos remarques n'hésitez pas à prendre contact avec nous, .

C'est à travers vos témoignages que nous pouvons agir au jour le jour, que nous pouvons interpeller, en votre nom, la direction au sujet de vos conditions de travaux.

PS: en ce qui concerne les dysfonctionnements matériels du quotidien ils sont à signaler directement aux moyens généraux via l'intranet ou par défaut à un N+ (sup, RP etc.)

## Comité d'entreprise



## L'essentiel de la réunion du 27 Novembre 2012

- 1 - Le précédent procès verbal n'a pas pu être approuvé car il est toujours en cours de relecture par la direction.
- 2 - Sur Villeneuve d'Ascq, une élue titulaire a démissionné de son mandat du comité d'entreprise.
- 3 - Le CE a voté de manière favorable pour la rupture de contrat de travail d'une élue DP de Tauxigny.
- 4 - Suite à la présentation par la direction du projet d'organisation mutualisée (Armatiss-LC) des fonctions supports le CE s'est prononcé défavorablement conformément au souhait de la CGT.

- 5 - A partir de ce jour la communication interne est faite par Armatiss.
- 6 - La direction déplore le manque de visibilité sur les heures de délégation de certains élus.
- 7 - Suite à l'incapacité du trésorier à présenter des comptes clairs, M. Prigent décide de suspendre toutes dépenses du CE dans l'attente qu'une commission de contrôle régularise l'ensemble de la comptabilité.
- 8 - Le chiffre d'affaire du mois d'octobre est de 8.234.000 Euros pour un montant cumulé depuis le début de l'année de 79 Millions d'€
- 9 - Il a été confirmé l'arrêt du service VAD Vert sur l'activité Orange vers le fin du premier semestre. Celui-ci retourne en interne chez notre donneur d'ordre. Il en est de même pour l'activité Bytel après une réduction progressive du flux (Activité principale de VDA).
- 10 - L'effectif au mois d'octobre est de 2774 salariés soit une diminution de 351 salariés. Il faut noter que cette diminution d'emploi par le non renouvellement de CDD concerne surtout les sites de Villeneuve d'Ascq et de Tauxigny.

- 11 - Actuellement il n'y a plus d'infirmière au sein de l'entreprise suite à une démission sur Tauxigny et à un arrêt longue maladie sur le site du Futuroscope.
- 12 - Entretien individuel : RAS
- 13 - La direction suspend la nomination de nouveaux ambassadeurs sur les sites concernés.
- 14 - Les chiffres des parcours professionnalisant et des missions ont été présentés. .
- 15 - Les résultats des pilotes sur l'organisation du travail ne semble pas avoir un véritable impact sur l'absentéisme. Concernant le télétravail, certains aspects techniques (gestion informatique) peuvent freiner l'adhésion des clients. Pour la direction la période n'est pas propice à tenter l'aventure du télétravail...
- 16 - Les résultats des différentes désignations des CHSCT ont été annoncés.
- 17 - Le CE a décidé de vendre les deux mobil home qu'il possède et souhaite que cela se concrétise en février pour faire face au paiement des loyers annuels des terrains d'un montant de 10.000 €.

Pour une information plus détaillée, retrouver le procès verbal complet qui est affiché dans les salles de pause.

### Contact CHSCT

Céline: cdion@lasercontact.fr  
Julien: jgerard@lasercontact.fr

### Contact DP

Olivier: oportain@lasercontact.fr  
Alexandre: amillet@lasercontact.fr

### Roannes

Francesca: finfortuna@lasercontact.fr  
VDA  
Fabien: fdeclercq@lasercontact.fr